



## Divorce et calcul d'une recompense

Par **pommee**, le **02/04/2008 à 08:06**

je vais divorcer et je vais devoir une recompense a mon mari

explication:

je suis propriétaire de 2 terrains sur lesquels nous avons fait construire une maison en faisant des emprunts

une maison est louée et l'autre était notre résidence principale et est maintenant ma résidence, mon mari ayant quitté le domicile familial

je dois donc des recompenses à la communauté

j'ai contacté des notaires qui ont chacun leur méthode de calcul,

pouvez vous me dire s'il y a des textes, jurisprudences .. auxquels se référer pour la base des calculs ?

par exemple , un notaire me dit qu'il faut calculer la recompense à partir des sommes empruntées ( et plus précisément le remboursement du capital sans prendre en compte les intérêts) et rapporter cette somme à la valeur actuelle du bien

un autre notaire me parle de calcul sur la seule différence entre la valeur initiale du bien et sa valeur actuelle

si vous pouviez m'éclairer avec des informations précises je pourrais avancer dans une direction et avoir toutes les chances que la procédure s'engage sans trop de problèmes  
merci

Par **Thierry Nicolaidès**, le **02/04/2008 à 17:18**

chère Madame

a mon avis , le premier notaire a raison et vous avez mal compris ce que disait le 2ème

cordialement

Dubus

Par **Visiteur**, le **06/04/2008** à **00:00**

Bonsoir,

Capitaux empruntés et remboursés partiellement par le conjoint, ou capitaux apportés par le conjoint, cela revient presque au même.

La Cour de cassation a plusieurs fois confirmé que pour procéder au calcul du profit subsistant dans le cas d'une construction édifée à l'aide de fonds d'un époux sur un bien personnel de l'autre, la récompense ou indemnité est égale non à la valeur du bien construit mais à la plus-value procurée par la construction...

Je pense donc que cela peut signifier valeur actuelle de l'immeuble - valeur actuelle du terrain."

Vous trouverez pas mal de chose en tapant des mots clés sur votre moteur de recherche

Bonne chance, cordi@lement